



Groupama

GROUPAMA GRAND EST
GROUPAMA SANTE
TSA 10084
67093 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 25 30 64 30

LA POSTE

SD : 86301334419728L

(83 - 328) - 1181 - 1 / 1 - 2379 - 2379 -
AO - 3312081438021 - GGEC - 02 - 13



MME GROS COLETTE
6 RUE DES GRANDS CRUS
21700 VOSNE ROMANEE

Le 06 décembre 2023

Cher(e) Sociétaire,

Nous avons le plaisir de vous transmettre votre nouvelle attestation de tiers payant santé.

Vous disposez ainsi d'un service de tiers payant complet auprès de tous les professionnels et établissements de santé qui souhaitent vous en faire bénéficier.

Il vous suffit de présenter l'attestation qui vous est adressée aujourd'hui, accompagnée de votre carte Vitale.

Vous trouverez, **au dos de ce courrier**, des informations importantes. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance.

Important

Cette carte de tiers payant est destinée aux professionnels de santé et n'indique pas votre niveau de garantie.



GROUPAMA GRAND EST - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Groupama Grand Est
101 Route de Hausbergen CS 30014 Schilligheim 67012 Strasbourg cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg - Emetteur des certificats mutualistes.
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

SP
AMC : 09420001
p Conv : voir colonnes, CSR :
adhérent : 00026703
R



**ATTESTATION DE TIERS PAYANT
GROUPAMA GRAND EST**

Mail : sante@groupama-ge.com

Période de validité :
01/01/2024 au 31/12/2024

DROITS EN LIGNE OUVERTS / IDB

Assuré Social : GROS COLETTE
N° INSEE : 2 35 06 21 714 001 58
Code GR : 02 211 Complément GR :

N° contrat : 23739630000317

Bénéficiaire(s) du Tiers Payant

m - Prénom
le de Naissance (J/M/A) Rang
OS COLETTE
/06/1935 1
XXXXXXXXXXXX

Dépenses de santé concernées par le tiers payant

PHAR*	MED*	SVIL*	CSTE*	TRAN	HOSP	EXTE	OPTI	AUDI	DEPR	DESO	DEOR*
SP	SP	SP	SP	OC	OC/ ROC:SP	OC/ ROC:SP	SE/GG	SE/GG	SE/GG	SE/GG	SP
100%	100%	100%	100%	100%	PEC	100%	PEC	PEC	PEC	100%	100%
(1)					(2)		(2)	(2)	(2)		

* règles de calcul O2A : MT RC = %TR - MRO
(1) 050 : MT RC = %TM
(2) Faire votre demande de Prise En Charge à l'aide des indications au verso



important :
Seules les dépenses avec la mention SP sont prises en

→ INFORMATIONS IMPORTANTES

• LE RÔLE DE VOTRE ATTESTATION

Destinée aux professionnels et établissements de santé, votre attestation de tiers payant leur permet de vous dispenser de l'avance de vos frais.

Le détail précis de vos garanties n'y figure pas. Il se trouve dans vos Conditions Personnelles.

Vos frais de santé seront donc pris en charge à la hauteur des garanties que vous avez choisies.

• VOTRE ATTESTATION COMPORTE TOUS LES DOMAINES DE SOINS

Ils font l'objet d'une codification expliquée au verso de votre attestation (voir ci-dessous, à gauche).

• COMMENT BÉNÉFICIER DU TIERS PAYANT ET VOUS FACILITER LA VIE AU QUOTIDIEN ?

Il convient que vous présentiez votre carte Vitale et votre attestation de tiers payant au professionnel de santé.

Vous devez :

- en début d'année, mettre à jour votre carte Vitale ;
- en cours d'année, nous signaler, ainsi qu'à votre régime obligatoire, tout changement de votre situation familiale.

• VOS SERVICES DIGITAUX

Dans votre espace client, groupama.fr, vous pouvez notamment :



- Télécharger ou imprimer votre attestation.
- Suivre vos remboursements.
- Trouver les coordonnées de plus de 13 000 professionnels de santé Sévéane (opticiens, audioprothésistes, chirurgiens-dentistes, implantologues et ostéopathes/chiropracteurs).
Ils vous permettent de bénéficier d'une baisse significative de votre reste à charge dans des domaines où les régimes obligatoires interviennent peu.

De votre application mobile « Groupama et moi », accessible depuis votre smartphone vous pouvez :

- Consulter et partager votre attestation.
- Transmettre vos factures et devis.
- Suivre vos remboursements.
- Géolocaliser des professionnels de santé Sévéane.
- Contacter un conseiller.



(83 - 328) - 1181 - 1 / 1 - 2380 - AO - 3312061498021 - GGEC - 02 - 13

Codification de la codification :

AR : Pharmacie remboursable
D : Médecin généraliste, spécialiste
S : Sage-femme, laboratoires, radiologues
auxiliaires médicaux et fournisseurs (sauf opticiens et audioprothésistes)
E : Centres de Santé (hors dentaire)
N : Transporteur sanitaire
SP : Hospitalisation
E : Soins externes (Hôpital public)
T : Opticien (verres, monture, lentille, ...)
DI : Audioprothèse
O : Soins dentaires
R : Prothèse dentaire
OR : Orthodontie

« ParcoursPsy » contacter le 0970 820 612

SP santé
Sévéane
Gie Groupama TPG
Organisme Complémentaire

Prise en charge

Contacts Clients

Tél. 03 25 30 64 30
sante@groupama-ge.com
Votre espace client : www.groupama.fr
Appli mobile : « Groupama et moi »
GROUPAMA SANTE - TSA 10084
67093 STRASBOURG CEDEX
Réservé aux professionnels de santé
Pour HOSP, EXTE :
Groupama Grand Est
Parc d'activités G.Fallay - CS 92026
52920 CHAUMONT Cedex 9
Pour OPTI, AUDI, DESO, DEPR :
Sévéane : www.seveane.com
GIE Groupama TPG :
www.tpg.groupama.com
Autres professionnels de santé :
Tél. 0970 820 612 (appel non surtaxé)
Vos centres d'informations :
Groupama Assistance - Contrat 8257
Tél.: 01 55 98 71 23
Depuis l'Étranger : +33 1 55 98 71 23



Groupama

Attestation de tiers payant santé

Attention : cette attestation est personnelle, elle comporte des informations confidentielles. Elle doit rester en votre possession pour justifier de votre qualité de bénéficiaire du tiers payant. En cas de perte de droits, elle doit être restituée à l'émetteur.

Cette carte est émise sous la responsabilité de GIE GROUPAMA TPG, organisme gestionnaire auquel il convient de s'adresser pour réclamation.